

## Extrait du registre des Délibérations

**Séance du 6 novembre 2024**

**Convocation : 25 octobre 2024 Date d'affichage : 25 octobre 2024**

Les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-quatre, le mercredi six novembre à dix-neuf heures à Verosvres - salle des fêtes, sous la Présidence de M. Rémy MARTINOT.

Commune de BOURGVILAIN :	M. Gilles LAMETAIRIE
Commune de LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	M. Philippe HILARION
Commune de DOMPIERRE LES ORMES	Mme Géraldine AURAY Mme Séverine DEBIEMME M. Marcel RENON
Commune de GERMOLLES S/GROSNE	M. Hervé JOSEPH
Commune de MATOUR	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN
Commune de MONTMELARD	M. Jacques CHORIER
Commune de NAVOUR S/GROSNE	Mme Fabienne PRUNOT M. Jean PIEBOURG
Commune de PIERRECLOS	M. Rémy MARTINOT Mme Sylvie DUPONT M. Emmanuel ROUGEOT
Commune de SAINT LEGER S/s LA BUSSIÈRE	M. Pierre LAPALUS
Commune de SAINT PIERRE LE VIEUX	Mme Michèle DORIN
Commune de SAINT POINT	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de SERRIERES	M. Jean-Noël BERNARD
Commune de TRAMAYES	M. Michel MAYA M. Cécile CHUZEVILLE M. Damien THOMASSON
Commune de TRAMBLY	M. Bernard PERRIN
Commune de TRIVY	M. Chantal WALLUT
Commune de VEROSVRES	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25

Nombre de délégués présents : 24

Absents excusés : Mme Nathalie LAPALUS (Matour)

Pouvoirs : Mme Nathalie LAPALUS à M. Patrick CAGNIN

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

**Secrétaire : Laurence GUILLOUX**

Assistaient également les Conseillers suppléants suivants :

M. Olivier LORNE (Bourgvilain) - M. Thierry THOMAS (Montmelard) - M. Gilles PARDON (Saint Léger sous la Bussière) - M. Alain BAMET (Saint Pierre le Vieux) - Mme Maud GAND (Saint-Point) - M. Christophe BALVAY (Trambly), M. Jean-Michel ROZIER (Trivy).

**Rénovation du bâtiment communautaire**

**REÇU EN PREFECTURE** situé ZI Genève Océan à Dompierre les Ormes

le 14/11/2024

Application agréée E-legalite.com

**Attribution du marché public de travaux**

DELIB 2024-61

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'arrêté préfectoral n° 71 2016 12-15 002 du 15 décembre 2016 actualisé relatif à la création de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais (CC SCMB) le 1er janvier 2017,

Vu la délibération n° 2021-109 du 14 décembre 2021 approuvant le projet de réhabilitation du bâtiment, situé sur la parcelle E 881 à Dompierre les Ormes - zone d'activités des Prioles, afin d'y accueillir les services communautaires, un espace de coworking ainsi que de nouvelles entreprises,

Vu la délibération n° 2024-40 du 23 juillet 2024 autorisant le Président à lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour la passation des marchés de travaux de réhabilitation du bâtiment communautaire situé à Dompierre-les-Ormes,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 10 septembre 2024 sur le profil d'acheteur e-marchespublics.com de la Communauté de communes et le 12 septembre 2024 sur le Journal de Saône-et-Loire,

Vu le rapport d'analyse des offres réalisé conformément aux critères émis dans le règlement de consultation,

Le Président rappelle qu'un marché pour les travaux de rénovation d'un bâtiment communautaire situé ZI Genève Océan à Dompierre-les-Ormes, a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1 du Code de la Commande Publique.

Cette consultation a été lancée le 10 septembre 2024 pour une remise des offres fixée au 18 octobre 2024.

La consultation comprenait 15 lots :

- Lot 00 : Démolition – Réemploi,
- Lot 01 : Désamiantage,
- Lot 02 : Maçonnerie – Gros Œuvre,
- Lot 03 : Charpente Métallique – Couverture isolant – Bardage,
- Lot 04 : Etanchéité,
- Lot 05 : Structure Bois – Bardage,
- Lot 06 : Menuiseries Extérieures Bois,
- Lot 07 : Menuiseries Intérieures Bois,
- Lot 08 : Plâtrerie – Isolation – Peinture,
- Lot 09 : Carrelages – Faïences,
- Lot 10 : Parquets Chêne,
- Lot 11 : Faux Plafonds,
- Lot 12 : Plomberie – Sanitaire – Chauffage – Ventilation,
- Lot 13 : Electricité,
- Lot 14 : Réaménagement parkings Nord – Plantations.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères établis dans le règlement de consultation suivants :

- Valeur technique, avec une pondération à 40 %,
- Prix des prestations, avec une pondération à 40 %,
- Délai, avec une pondération à 20 %.

Trente plis ont été déposés dans les délais, représentant 39 offres.

Le lot n° 5 n'a reçu aucune offre. Il est donc déclaré infructueux.

Le montant des offres des lots n° 3, 4, 6, 7, 11 et 12 sont supérieurs aux crédits budgétaires réservés avant le lancement de la procédure et alloués par la Communauté de communes pour ces lots. Compte-tenu de ces éléments, le Président propose de déclarer ces lots sans suite pour motif d'intérêt général.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-071-200071645-20241106-2024\_61-DE

**DELIB 2024-61**

Après analyse des propositions et compte-tenu de ces éléments, le Président propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lot	Coût prévisionnel en € H.T.	Titulaire retenu	Offre retenue en € H.T.
Lot 00 - Démolition – Réemploi	65 500,00	MORAIS	39 853,21
Lot 01 - Désamiantage	53 300,00	CODEPA	53 988,00
Lot 02 - Maçonnerie – Gros Œuvre	162 500,00	MORAIS	128 652,04
Lot 08 - Plâtrerie – Isolation – Peinture	130 000,00	QUALIDECO	95 513,80
Lot 09 - Carrelages – Faïences	30 000,00	AMVR POUPON	28 826,95
Lot 10 - Parquets Chêne	71 800,00	LAFFAY	63 834,00
Lot 13 - Electricité	105 000,00	CEME	71 482,63
Lot 14 - Réaménagement parkings Nord – Plantations	106 000,00	SIVIGNON	104 994,98

**Le Conseil de Communauté, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

➤ **DECIDE** d'attribuer comme suit le marché pour les travaux de rénovation d'un bâtiment communautaire situé ZI Genève Océan à Dompierre-les-Ormes :

- Lot 00 – Démolition – Réemploi attribué à SAS MORAIS – 1480 RUE DE LA CROISETTE – 71600 VITRY EN CHAROLLAIS pour un montant de 39 853,21 € H.T.
- Lot 01 – Désamiantage attribué à SAS CODEPA 265, le Roxard 88380 ARCHES pour un montant de 53 988,00 € H.T.,
- Lot 02 - Maçonnerie – Gros Œuvre attribué à SAS MORAIS – 1480 RUE DE LA CROISETTE – 71600 VITRY EN CHAROLLAIS pour un montant de 128 652,04 € H.T.,
- Lot 08 - Plâtrerie – Isolation – Peinture attribué à QUALIDECO 306, Rue Ampère – 71000 MACON pour un montant de 95 513,80 € H.T.,
- Lot 09 - Carrelages – Faïences attribué à AMVR POUPON 35 Impasse de la Chanaie 71480 DOMMARTIN LES CUISEAUX pour un montant de 28 826,95 € H.T.,
- Lot 10 - Parquets Chêne attribué à SARL MENUISERIE LAFFAY Père et Fils 21 Chemin du Bois Mouchoir - La Grande Verchère 71520 SAINT LEGER SOUS LA BUSSIÈRE pour un montant de 63 824,00 € H.T.,
- Lot 13 - Electricité attribué à CEME CENTRE EST 9 Rue de Prétin – BP 90025 – 71120 CHAROLLES pour un montant de 71 482,63 € H.T.,
- Lot 14 - Réaménagement parkings Nord – Plantations attribué à SAS SIVIGNON TP 55 ROUTE DE SERMAIZE 71120 VENDENESSE LES CHAROLLES pour un montant de 104 994,98 € H.T.,

➤ **DECIDE** de déclarer sans suite les lot n° 3, 4, 6, 7, 11 et 12 du marché de travaux de rénovation d'un bâtiment communautaire situé ZI Genève Océan à Dompierre-les-Ormes pour raison budgétaire, et de relancer la procédure de consultation,

➤ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal 2024,

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Fait le même jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Rémy MARTINOT



REÇU EN PREFECTURE

le 14/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-071-200071645-20241106-2024\_61-DE

**DELIB 2024-61**